



# Fiche d'inscription – dispositif de répit

Date de création : 8 nov. 2023	Date de modification : Version initiale	Date de diffusion : 4 Nov. 2024
Rédacteur(s) : Dispositif de répit	Vérfifié par : Direction	Approuvé par : Qualificienne

NOM/Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Age : .....

Nom et adresse de l'établissement accueillant l'enfant (Exemple IME de NIORT, SESSAD GPA.....) :

.....  
.....

## REPRESENTANTS LEGAUX :

NOM/Prénom : .....

Adresse : .....

.....

N° tél : .....

E-mail : .....

**ACCOMPAGNEMENT PAR L'ASE :**       OUI                                       NON

Si oui, préciser les coordonnées du référent ASE :

NOM/Prénom : .....

N° tél : .....

E-mail : .....

Afin de répondre au mieux aux besoins de votre enfant, merci de préciser s'il présente des TSA (ou s'il a des besoins apparentés à ce public) en cochant la case correspondante :

Mon enfant présente des TSA (ou besoins apparentés à ce public) :

OUI                                       NON

Je souhaite inscrire mon enfant suivant le calendrier ci-dessous :

<b>Période du 15 mars au 5 mai 2025</b>	
<b>INTERNAT</b>	<b>EXTERNAT</b>
<input type="checkbox"/> Du 21 au 24 mars	<input type="checkbox"/> Week-end du 15 au 16 mars
<input type="checkbox"/> Du 11 au 14 avril	<input type="checkbox"/> Week-end du 29 au 30 mars
<input type="checkbox"/> Du 28 avril au 2 mai	<input type="checkbox"/> Week-end du 5 au 6 avril
<input type="checkbox"/> Du 2 mai au 5 mai	<input type="checkbox"/> Week-end du 19 au 21 avril
	<input type="checkbox"/> Week-end du 26 et 27 avril

Votre demande d'inscription sera étudiée par les professionnels du dispositif de répit puis sera soumise à la commission d'admission de 12 février 2025.

Le Coordonnateur vous contactera pour vous informer du résultat.

➔ Les transports sont à la charge de la famille. En cas de difficultés, vous pouvez vous référer au règlement de fonctionnement du dispositif de répit.

Fiche à transmettre **au plus tard le 22 janvier 2025** au Bureau des entrées de l'IME « Le Logis de Villaine », par mail, à l'adresse suivante : [i.metais@imevillaine.fr](mailto:i.metais@imevillaine.fr)

En cas de besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez consulter le site internet : <https://imevillaine.fr>.

**ABSENCE :** Dans le souci de permettre à un maximum de familles / aidants de bénéficier du Dispositif de Répit, nous vous informons que **toute absence injustifiée entraînera une perte de priorité pour les inscriptions futures**. Cette mesure vise à garantir une gestion équitable des places disponibles et à éviter les absences non justifiées qui pourraient bénéficier à d'autres aidants ou enfants ayant besoin de répit.

**En cas d'absence, nous vous remercions de prévenir les coordinatrices dans les plus brefs délais.**

